

Les Fleurons, c'est cette semaine!

Sortons nos gants et donnons un peu de temps à nos arrangements floraux, aux parterres et à la propreté de notre municipalité. Lieux publics, lieux privés, soyons fiers et faisons briller la nature autour de nous! Les juges des Fleurons du Québec seront parmi nous ce jeudi, 24 août.

Un petit coup de pouce de tous fera la différence!
Soyons fiers de notre municipalité!

L'équipe des Fleurons



L'entrée des arts

Le symposium, c'est pour bientôt!

Toute l'information sur les artistes présents et sur les activités sur la page Facebook. Tapez:

Symposium de Saint-Félix-d'Otis

IMPORTANT:

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE MARDI 5 SEPTEMBRE — 19 H

DIFFUSÉE EN DIRECT SUR LE CANAL 199

(799 EN HD)



JOURNÉE FORESTIÈRE

Le 9 septembre au Site de la Nouvelle-France, Saint-Félix-d'Otis accueille la Journée forestière organisée chaque année par l'Association des propriétaires de lots à bois du Saguenay-Lac-St-Jean! Cette activité favorise les échanges entre les membres et plusieurs démonstrations seront sur place. Bienvenue aux propriétaires!

DÉBUT DES ACTIVITÉS DE LA FADOQ

13 septembre 12h: renouvellement des cartes (25\$)

12 septembre 19h: début ligue de dards (10\$)

14 septembre 19h—chalet des loisirs: sacs de sable

19 septembre 8h45: bridge. Bienvenue aux nouveaux

Informations: Madame Doris Simard au 544.7706

DES BÉNÉVOLES EN OR!

Bravo à toute l'équipe du Bingo Épicure du 11 août dernier. Avec Jennifer Simard en tête, les bénévoles ont mobilisé la population et amassé plus de 5 000\$ pour soutenir la famille du petit Caleb.

Saint-Félix-d'Otis porte le petit Caleb et sa famille dans son cœur!

DERNIER SPECTACLE

Dernier spectacle de l'été!

SoMuch Swing que nous avons écourté au début de l'été, revient avec les grands crooners américains! C'est au chalet des loisirs à 19h.

C'est gratuit, c'est magique et c'est chez nous que ça se passe!

Informations municipales

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement 287-2017 ayant pour objet de modifier le plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 265-2014 pour la zone 11-2 S.

Il paraît souhaitable d'encadrer le développement résidentiel dans le secteur situé sur le chemin du Lac-Goth en harmonisant les normes d'implantation et d'architecture des bâtiments ainsi que l'aménagement des emplacements.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1- Que lors d'une séance ordinaire tenue le 7 août 2017, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis a adopté le projet de règlement 287-2017 ayant pour objet de modifier le plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 265-2014 pour la zone 11-2 S.

2- Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu **le 5 septembre 2017 à 18 h 30**, à la salle du conseil municipal de Saint-Félix-d'Otis. L'objet de cette assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption.

3- Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture habituelles.

Donné à Saint-Félix-d'Otis
ce 14 août 2017

Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale



MERCI!

L'Association des propriétaires riverains du Lac Otis remercie ses généreux donateurs pour l'activité tenue le 8 juillet sous la patinoire couverte. La participation de la population nous encourage fortement à répéter l'an prochain! Bonne fin de saison à tous!

Informations municipales

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 5 septembre 2017 à la salle du conseil, à compter de 19 h, sur la demande de dérogation mineure présentée par monsieur David Waddell, propriétaire d'un immeuble situé sur le PL-19 du rang 4, canton Otis.

La dérogation mineure demandée concerne l'implantation d'un bâtiment annexe avec toit d'un seul versant alors que les annexes doivent avoir un toit à deux versants.

Toute personne intéressée pourra, lors de la dite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,

Le 7 août 2017

Hélène Gagnon

Directrice générale et secrétaire-trésorière



Le Service des aides familiales de La Baie en partenariat avec le Ministère de la Famille, innove dans son secteur d'activité en vous présentant le programme *Priorité aux Aînés et Sécurité (PAS)*. Ce programme a pour objectif d'offrir des ateliers gratuitement aux aînés des secteurs de La Baie et du Bas-Saguenay. Dès l'automne 2017, une équipe multidisciplinaire formée d'intervenants provenant de différents secteurs vous accompagneront lors ces 10 ateliers. Ces derniers ont pour but de promouvoir les saines habitudes de vie, la santé, ainsi que la sécurité des aînés. Pour de plus amples informations n'hésitez pas à contacter le Service des aides familiales de La Baie (418) 544-2322.